



CER REVOLUTION PERMIS

39 Avenue Gabriel Péri, 91700 Sainte Geneviève
des Bois

COORDONNÉES :

Tel : 01.70.58.83.90

Courriel :
cer.rvltpermis@gmail.com

Comment passer le permis de conduire quand on a un handicap ?

Vous avez un handicap et vous voulez passer le permis de conduire ?

C'est possible si vous êtes reconnu apte par un médecin agréé lors d'une visite médicale.

Les épreuves de l'examen du permis sont aménagées selon votre handicap : physique (mobilité réduite), auditif (sourd ou malentendant), troubles dyslexique, dyspraxique, dysphasique.